

AH QUEL BON AIR !

Au nom du principe de précaution, les parcs publics sont fermés au moindre coup de vent et il devient difficile d'emmener des élèves d'écoles primaires en forêt.

On nous impose un régime ultra-protecteur qui, hélas, n'est pas appliqué pour un air très pollué dans le Vaucluse.

Selon certaines études, près de 20% des maladies seraient d'origine environnementale. Ces pathologies pourraient être largement diminuées si la prise en compte de l'impact de nos actions sur l'environnement étaient mieux compris et intégrés.

La loi reconnaît à chacun de droit de respirer un air qui ne nuise pas à sa santé y compris dans la région PACA qui n'est pas un bon élève.

Ici, à Saint Saturnin, de par sa position géographique, 1000 camions traversent notre communes et 100 camions desservent le CET journallement. Cela génère une très forte pollution de l'air : Quatre polluants atmosphériques sont particulièrement dangereux : les particules fines, le dioxyde d'azote, le monoxyde de carbone et l'ozone.

La liste des maux que ces polluants provoquent est longue : bronchite chronique, asthme, cancer du poumon, accident vasculaire cérébral, infarctus du myocarde ou encore problèmes placentaires. La pollution de l'air augmente de 40 % les risques de faire un infarctus cardiaque.

C'est la raison pour laquelle un camion d'analyse de l'air a été installé par AIRPACA dans notre commune.

Nous connaissons tous AIRPACA qui, en 2011, en raison des odeurs pestilentielles émanant du CET, avait établi un jury de nez. Il a permis de constater, en dépit des dires du CET et des autorités, que les odeurs étaient plus importantes à Saint Saturnin qu'autour de l'étang de Berre et de Tarascon. Le centre d'enfouissement utilise à l'heure actuelle des produits masquant dont nous attendons toujours, à ce jour, les fiches techniques mais dont on sait qu'il s'agit un cocktail d'aldéhydes.

Aussi, la volonté de certains d'agrandir de 14 ha la surface du CET ne va qu'aggraver ces problèmes.

Les deux sites de traitement de déchets, Vedène et Entraigues, génèrent plus de 85 400 tonnes de CO₂ et représentent plus de 97% du secteur des déchets sur le Vaucluse. Cependant, seuls 0,07% sont valorisés à Vedène et 0,053 % à Entraigues.

Le secteur des déchets représente à lui seul 9% d'émissions du gaz à effet de serre du territoire. Il est le 4^{ème} poste après les transport, le résidentiel et l'industrie. Il est néanmoins bien supérieur à la moyenne nationale où le secteur des déchets ne pèse que 3% des émissions. Cette spécificité s'explique par la présence et le poids des deux équipements, Vedène et Entraigues qui traitent des déchets en provenance de territoires situés bien au-delà du Grand Avignon – d'au moins 6 ou 7 départements qui représentent plusieurs dizaine de milliers de tonnes.

Sur le plan départemental du traitement des déchets, l'air n'est pas pris en considération pour les 3 objectifs majeurs. Les trois objectifs sont : améliorer les performances en matière de recyclage, diminuer les ordures ménagères résiduelles et diminuer les déchets ménagers et assimilés.

La qualité de notre air, souvent classé médiocre, continue d'être problématique. Vivre ici c'est s'exposer à vivre 8 mois de moins qu'à Nantes ou Clermont Ferrand.

Le Grand Avignon s'est engagé au quotidien pour l'environnement, la valorisation des déchets et la surveillance de la qualité de l'air. Où en est-on aujourd'hui ?

Entre la noria des camions, le dégagement de méthane de la montagne de déchets, comment améliorer la qualité de notre air sinon en fermant définitivement le CET.